

RÉALISER OU ACTUALISER LE PROJET ASSOCIATIF

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Clarifier les attentes, les objectifs et la place des administrateurs, salariés et des représentants d'usagers sur chacune des étapes de la formation-action
- S'approprier collectivement l'histoire de l'association pour en comprendre les ressorts aujourd'hui et formaliser son identité
- Repérer les lignes force qui ont parcouru où parcourent l'association pour éclairer « le sens » de son projet
- Identifier la philosophie de l'action, les valeurs qui ont guidé l'action par le passé et qui guident aujourd'hui l'action
- Identifier les défis à venir et décliner les orientations stratégiques
- Élaborer les orientations stratégiques et définir le plan d'action
- Préciser les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour porter le projet politique et stratégique de l'association et assurer son pilotage

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Pour qui

Tous les professionnels intervenant en établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312.1 du code de l'Action sociale et des familles. En particulier les cadres dirigeants responsables de l'élaboration, de la formalisation et de l'animation du projet d'établissement ou de service mais aussi à l'encadrement intermédiaire : chef de service, infirmier référent, cadre de santé intéressé par le déploiement et la conduite du projet. Les usagers et leurs représentants doivent légalement être consultés sur le contenu des projets d'établissement ou de service et peuvent être intégrés à cette formation.

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Date et durée

21 heures réparties sur 3 jours ou 6 demi-journées par groupe de 12 participants maximum, ou à définir avec l'entreprise après entretien préalable.

CONTENU

S'approprier collectivement l'histoire de l'association

En comprendre les ressorts aujourd'hui et formaliser son identité. Pour cela nous proposons de créer un espace spécifique d'expression et d'écoute où l'histoire de l'association et les paroles singulières seront au centre du dispositif. Le croisement des regards rendra visible les liens au sein de l'association et permettra à chacun de se construire un référentiel commun.

Repérer les lignes de force qui ont parcouru où parcourent l'association.

Pour éclairer « le sens » de son projet. Le dispositif d'animation proposé favorise le partage et la construction d'une réflexion collective. L'expression argumentée de chacun au sein d'un groupe apporte une forme dynamique et favorise la participation.

Identifier les valeurs, missions et objectifs.

Les valeurs qui ont guidé l'action par le passé et qui guident aujourd'hui l'action. En petit groupe, ce travail a pour but de définir de façon collective les missions de l'association aujourd'hui et décliner ses objectifs.

Identifier les défis à venir et décliner les orientations stratégiques.

Le dispositif de formation utilisé est un outil pour aborder les points d'orientation stratégique de façon collective, d'évoquer les risques et d'éviter la censure des idées nouvelles, dérangeantes et inhabituelles. Il permet de baliser un chemin pour le développer ensuite de façon collective.



Débattre des orientations stratégiques et définir le plan d'actions.

Au moyen d'un processus créatif, il s'agit de faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Au terme de ce processus, les principales idées sont résumées et restituées en assemblée plénière. Les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

Accompagner l'évolution de la gouvernance associative.

Nous proposons ici un travail d'éclaircissement. Toujours à l'aide d'un dispositif d'animation collaborative et participative, il s'agit de préciser les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour porter le projet politique et stratégique de l'association et assurer son pilotage.

Évaluation et validation

Des évaluations formatives sont réalisées chaque demi-journée, une évaluation sommative en fin de formation. Un questionnaire évalue la satisfaction à chaud des participants est réalisée à la fin du parcours. Une attestation de formation (certificat de formation) est remise à la fin de la formation.

Les points forts

- Une formation personnalisée adaptée à vos problématiques et votre secteur
- Des mises en œuvre pour faire avancer dans la formation action votre projet
- Une approche de l'écriture vivante et opérationnelle

Formateur

Myriam Lucas-Veyrunes

Myriam est titulaire du Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) et d'un Master 2 en sciences politiques. Directrice d'établissement médico-social pendant 10 ans, elle développe aujourd'hui une mission de conseil et de formation à Varap.

Ses pratiques de consultante, de formatrice, d'évaluatrice (certifiée RHO/ARAFDES) et de directrice s'ancrent sur des expériences de terrain et sa conviction en la pertinence de l'intelligence collective. Elle est certifiée en coaching et team-building (C&T Vincent Lenhardt).

Bruno Crozat

Bruno Crozat, intervient en conseil et formation dans le secteur social et médico-social lors de la réalisation des projets associatifs ou d'établissement. Il intervient également depuis 2013 en méthodologie du mémoire auprès des étudiants de Caferuis et de Cafdes de l'Enseis. Journaliste, Bruno a collaboré pour la revue Lien Social et le magazine Direction[s].

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel ou en visioconférence. Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et d'échanges de bonnes pratiques entre pairs, brainstorming, partage d'expériences. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Lieu de la formation et moyens techniques

À convenir avec le commanditaire. Dans ce cas il est nécessaire de disposer d'une salle pouvant accueillir jusqu'à 12 stagiaires. La salle doit être parfaitement équipée : paper-board, vidéo projecteur et disposer d'une connexion internet opérationnelle.

Accessibilité au public handicapé

Pour tout renseignement sur une difficulté liée à un handicap, contactez notre référent handicap/RSE : Myriam Lucas-Veyrunes - myriam.lucas-veyrunes@varap.fr - tel : 06 31 86 67 82.

Contact

Responsable pédagogique : Bruno Crozat - bruno.crozat@varap.fr - tel : 06 21 98 25 33

Référent handicap/RSE : Myriam Lucas-Veyrunes - myriam.lucas-veyrunes@varap.fr - tel : 06 31 86 67 82

Mise à jour le vendredi 16 juillet 2021